

DEPARTEMENT DE L'AUBE

MARS 1967

SERVICE DU GENIE RURAL
DES EAUX ET DES FORÊTSProjet d'alimentation complémentaire
en eau potableCommune de :
BALNOT-sur-LAIGNESMEMOIRE - EXPLICATIFGENERALITES .-

Par délibération en date du 13 Septembre 1966 et approuvée le 4 Octobre 1966, le Conseil Municipal de BALNOT-sur-LAIGNES (Aube) a décidé de confier l'étude et la direction des travaux d'alimentation complémentaire en eau potable de la commune au Service du Génie Rural des Eaux et des Forêts à TROYES.-

Rappelons que la commune de BALNOT-sur-LAIGNES est située à 43 km en direction Sud-Sud-Est de l'Agglomération Troyenne, et à une distance de 3 km environ de la R.N.P.71 qui mène de TROYES à DIJON.-

La commune de BALNOT-sur-LAIGNES dépend administrativement de l'Arrondissement de TROYES et du Canton des RICEYS.- Cette localité est située dans la vallée de la Laignes, à la rencontre des deux vallons de VAUX et de VALAINES, au pied de collines.-

Au point de vue géologique, presque tout le versant de ces collines, en bordure de la vallée, est formé par les calcaires marneux du Kiméridgien couronnés au sommet par les calcaires du Barrois (Portlandien).

ALIMENTATION ACTUELLE.-

La commune de BALNOT-sur-LAIGNES est dotée d'un réseau d'adduction d'eau potable âgé de trente ans environ. Ce réseau est alimenté gravitairement à partir d'un captage réservoir qui recueille une émergence des calcaires marneux; ce captage est aménagé à la " Fontaine de Bouillon " et se situe à 800 m en direction Ouest du village, en bordure du chemin qui suit le vallon de VAUX; sa cote de niveau est 199,00. L'eau de ce captage est canalisée jusqu'au réseau au moyen d'une conduite de 80 mm qui véhicule 2 l/seconde. En amont du réseau de distribution, cette adduction est interrompue par une station de javellisation qui donne lieu à une perte de charge importante. Dans les conditions présentes et selon les nécessités auxquelles doivent répondre un réseau de distribution sous pression, l'alimentation actuelle s'avère insuffisante.

.../...

DEBIT DU CAPTAGE.-

Des essais de débit ont été effectués à l'origine de la construction du réseau actuel. Les résultats qui ont été obtenus sont les suivants :

Essais du 26-10-1934 = 1 l/sec.

Il est précisé que la source se trouve pourtant à ce moment là dans un état de pénurie d'eau qui n'avait pas été constaté jusqu'ici.

Essais du 17- 8 - 1935 = 3 l/sec

Essais du 12-10- 1935 = 2,16 l/sec

Par ailleurs, la commune précise que le débit de cette source a toujours donné satisfaction aux besoins actuels.

BESOIN EN EAU POTABLE.-

Calculés conformément aux dispositions de la circulaire interministérielle du 12-12-46. Sauf en ce qui concerne les besoins des habitants dont la prévision sera de 120 litres par habitant et par jour au lieu de 60 litres, ils s'établissent comme suit:

Habitants	:	162	x	120 l/j	=	19.440 l/j
Gros bétail	:	55	x	50	=	2.750
Porcs	:	8	x	20	=	160
Moutons	:	150	x	5	=	750

Sulfatage = 400 m³ consommés pendant
4 mois, soit, en moyenne = 3.400

Marge de sécurité pour arrosage et divers = 8.500

Total journalier :..... = 35.000 litres

DISPOSITIONS TECHNIQUES ENVISAGEES.-

La présente étude consiste à réaliser une installation qui permette d'assurer .-

- une réserve d'eau suffisante (40 m³) nécessaire à la consommation journalière de la commune.-
- une réserve d'incendie.-
- une pression supérieure à la pression actuelle .-
- un fonctionnement automatique de l'installation avec stérilisation de l'eau.-

.../...